

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le 11/02/2025

webdelib

ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

N°D\_2025\_022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du Val d'Oise

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 FÉVRIER 2025 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Question n°22

**Objet: INFORMATIONS - DECISIONS DU PRESIDENT** 

L'an deux mille vingt cinq, le dix février, à 20 heures 00

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 3 février 2025 s'est réuni, Salle Polyvalente - 10 rue des Jardins - 95 220 PIERRELAYE, en séance publique sous la présidence de Yannick BOËDEC.

#### Étaient présents :

Yannick BOËDEC, Xavier MELKI, Xavier HAQUIN, Philippe ROULEAU, Bernard JAMET, Jean-Christophe POULET, Marie-José BEAULANDE, Pascal SEIGNÉ, Gérard LAMBERT-MOTTE, Sandra BILLET, Miloud GOUAL, Philippe AUDEBERT, Bernard TAILLY, Patrick BOULLÉ, Philippe BARAT, Benoît BLANCHARD, Daniel PORTIER, Gilles GASSENBACH, Nicole LANASPRE, Jacqueline HUCHIN, Johann ROS, Pierre LE BEL, Monique BAQUIN, Joëlle DUPUY, Evelyne LARGENTON, Annie TOUSSAINT, Marie-Françoise JOLLY, Françoise NORDMANN, JEZEQUEL Marie-Pierre, Jean-Michel DETAVERNIER, Laurent GORZA, Didier LEDEUR, Nadine PORCHEZ, Maryse MENEY, Henri FERNANDEZ, Laurence TROUZIER-EVEQUE, Jean-Charles RAMBOUR, Carole CAUZARD, Bernard LE DUS, Etiennette LE BECHEC, Dalila KHORBI, Sylvia CERIANI, Gilbert AH-YU, Christine MATTEI, Laetitia BOISSEAU-STAL, Grégoire DUBLINEAU, Fatima MOUSSI, Stéphane GUIBOREL, Carole FAIDHERBE, Nathalie CAPBLANC, Stéphane ROUSSAKOVSKY, Stéphane LARTIGUE, Eric BOSC, Frédéric PURGAL, Aline ROGER, Fazila DEHAS, Franck GAILLARD, Sophie SAND, Sabrina FORTUNATO, Cyril JOLY, Arnaud LARMURIER, Xavier DUBOURG, Youcef KHINACHE, Saliha DAHMANI, Célia JACQUET-LEGER, Camille CARON, Régis PEDANOU, Nicolas PONCHEL, Nicolas KOWBASIUK, Sophie FERREIRA, Sarah NEROZZI-BANFI, Tom MORISSE, Paul MAUGIS

#### Etaient absents excusés et représentés :

Florence PORTELLI par Xavier MELKI
Michel VALLADE par Marie-Françoise JOLLY
Jean AUBIN par Christine MATTEI
Marie-Christine CAVECCHI par Xavier DUBOURG
Françoise GONZALEZ par Patrick BOULLÉ
Marie-Evelyn CHRISTIN par Yannick BOËDEC
Zouina MENNAD par Nicole LANASPRE
Olivier DALMONT par Carole CAUZARD
Thomas COTTINET par Camille CARON
Nathalie JOLLY par Philippe AUDEBERT
Carole CHESNEAU par Benoît BLANCHARD
Lucie MICCOLI par Nicolas KOWBASIUK

#### Etaient absents excusés :

Marc SCHWEITZER, Darine BOUADIS

Yannick BOËDEC, Président, ouvre la séance à 20h05

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Publié le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025 **webdelib** 

ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

N°D 2025 022

Secrétaire de Séance : Carole FAIDHERBE,

Nombre de membres en exercice: 87 73 Nombre de présents : Nombre de pouvoirs : 12 Nombre de votant : 0

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la CA Val Parisis,

Vu la délibération N° D/2020/59 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Président,

PREND ACTE des décisions qui ont été prises depuis la dernière séance du Conseil communautaire:

Date	Numéro	Objet
01/08/2024	d/1.1/2024/266	ATTRIBUTION DU MARCHE 2024-21
26/11/2024	d/7.3/2024/267	BUDGET PRINCIPAL : SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRÊT
6/08/2024	d/3.5.3/2024/268	CONVENTION D'UTILISATION DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL DE PIERRELAYE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LE PETIT BOIS
06/08/2024	d/3.5.3/2024/269	CONVENTION D'UTILISATION DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL DE PIERRELAYE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION PLONGEE LOISIRS TAVERNY
07/08/2024	d/3.5.3/2024/270	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE LES NYMPHEAS DU PARISIS AU PROFIT DU COLLEGE LE PETIT BOIS
07/08/2024	d/8.9/2024/271	CONTRAT DE CESSION AVEC M. OLIVIER MACAUX RELATIF A UNE CONFERENCE LITTERAIRE «LA LITTERATURE SURREALISTE » À LA MÈDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY (FRANCONVILLE-LA-GARENNE)
09/08/2024	d/7.5/2024/272	DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME EAU ET CLIMAT DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT UNITAIRE RUE LEON PROTAIS A SANNOIS
09/08/2024	d/7.5/2024/273	DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME EAU ET CLIMAT DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT UNITAIRE RUE DU BEAU SITE A SANNOIS

<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant le Président de la CA Val Parisis, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux de deux mois qui recommencera à courir soit :

Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»

<sup>-</sup> date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

<sup>-</sup> date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

<sup>-</sup> deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai

ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

#### N°D\_2025\_022

		DELIANDE DE OUDVENTIONS ::: TITTE DE DESCRIPTION
		DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME EAU ET CLIMAT DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
09/08/2024	d/7.5/2024/274	DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT
		PARTIEL D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USEES RUE DU CHENE BOCQUET A TAVERNY
		DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME
00/00/0004	V7.5/0004/075	EAU ET CLIMAT DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
09/08/2024	d/7.5/2024/275	DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN
		RESEAU D'EAUX USEES RUE DU PLESSIS A TAVERNY
40/00/0004	110 5 0 1000 4 1070	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L'AQUAVAL-
13/08/2024	d/3.5.3/2024/276	CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DE LA
		SOCIETE CINQ DE TREFLE PRODUCTIONS  BAIL DEROGATOIRE SOCIETE NEW MAT MECATRONICS SIS
13/08/2024	d/3.3.1/2024/277	10 RUE DES ALOUETTES 95600 EAUBONNE
		CONVENTION D'UTILISATION DU CENTRE AQUATIQUE
14/08/2024	d/3.5.3/2024/278	INTERCOMMUNAL DE PIERRELAYE AU PROFIT DE
		L'ASSOCIATION ADN PLONGEE
		CONVENTION DE PRESTATION D'ANIMATION D'ATELIERS
20/08/2024	d/7.6.3./2024/279	DE SENSIBILISATION SUR L'ALIMENTATION RESPONSABLE
	477.0.0.7202.77270	LORS DE L'EVENEMENT « LE GOUT DU TERROIR VAL
		PARISIS » AVEC LA SOCIETE MEZECOGESTE  CONVENTION DE PRESTATION D'ANIMATION D'ATELIERS
		DE SENSIBILISATION SUR L'ALIMENTATION RESPONSABLE
20/08/2024	d/7.6.3/2024/280	LORS DE L'EVENEMENT « LE GOUT DU TERROIR VAL
		PARISIS » AVEC L'ASSOCIATION LA PASTEQUE
		DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES D'ILE DE FRANCE
20/08/2024	d.7.5/2024/281	MOBILITES DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT D'UN
		PARKING VELO EN GARE DE FRANCONVILLE – LE PLESSIS
		BOUCHARD
		BOUCHARD   CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE
24/00/2024	4/2 F 2/2024/202	BOUCHARD   CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE   AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC
21/08/2024	d/3.5.3/2024/282	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE
21/08/2024	d/3.5.3/2024/282	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)
21/08/2024	d/3.5.3/2024/282	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY
21/08/2024	d/3.5.3/2024/282 d/8.9/2024/283	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU
		CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)
22/08/2024	d/8.9/2024/283	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU
		CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE
22/08/2024	d/8.9/2024/283	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PIERRELAYE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE
22/08/2024	d/8.9/2024/283 d/8.9/2024/284	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PIERRELAYE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BESSANCOURT POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE
22/08/2024	d/8.9/2024/283	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PIERRELAYE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BESSANCOURT POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)
22/08/2024	d/8.9/2024/283 d/8.9/2024/284	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PIERRELAYE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BESSANCOURT POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES STUDIOS 240
22/08/2024	d/8.9/2024/283 d/8.9/2024/284	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PIERRELAYE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BESSANCOURT POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES STUDIOS 240 DE LA VILLE DE CORMEILLES EN PARISIS POUR LA FINALE
22/08/2024 22/08/2024 22/08/2024	d/8.9/2024/283 d/8.9/2024/284 d/8.9/2024/285	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PIERRELAYE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BESSANCOURT POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES STUDIOS 240 DE LA VILLE DE CORMEILLES EN PARISIS POUR LA FINALE DU JEU VIDEO DU 30 NOVEMBRE 2024 APRES MIDI
22/08/2024 22/08/2024 22/08/2024	d/8.9/2024/283 d/8.9/2024/284 d/8.9/2024/285	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PIERRELAYE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BESSANCOURT POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES STUDIOS 240 DE LA VILLE DE CORMEILLES EN PARISIS POUR LA FINALE
22/08/2024 22/08/2024 22/08/2024	d/8.9/2024/283 d/8.9/2024/284 d/8.9/2024/285	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PIERRELAYE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BESSANCOURT POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES STUDIOS 240 DE LA VILLE DE CORMEILLES EN PARISIS POUR LA FINALE DU JEU VIDEO DU 30 NOVEMBRE 2024 APRES MIDI  DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME
22/08/2024 22/08/2024 22/08/2024 22/08/2024	d/8.9/2024/283 d/8.9/2024/284 d/8.9/2024/285 d/8.9/2024/286	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PIERRELAYE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BESSANCOURT POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES STUDIOS 240 DE LA VILLE DE CORMEILLES EN PARISIS POUR LA FINALE DU JEU VIDEO DU 30 NOVEMBRE 2024 APRES MIDI  DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME EAU ET CLIMAT DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT PARTIEL D'UN RESEAU D'EAUX USEES RUE GAMBETTA
22/08/2024 22/08/2024 22/08/2024 22/08/2024	d/8.9/2024/283 d/8.9/2024/284 d/8.9/2024/285 d/8.9/2024/286	CONVENTION D'OCCUPATION DOMANIALE DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL LES OCEANIDES AVEC L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION NATATION - (ACSC)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'HERBLAY SUR SEINE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PIERRELAYE POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BESSANCOURT POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE JEU VIDEO (VIRTUAL PARISIS)  CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES STUDIOS 240 DE LA VILLE DE CORMEILLES EN PARISIS POUR LA FINALE DU JEU VIDEO DU 30 NOVEMBRE 2024 APRES MIDI  DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME EAU ET CLIMAT DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT

<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : - date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

<sup>-</sup> date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai
 Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»



ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

#### N°D\_2025\_022

		,
		DANS LE CADRE DES AFTERWORKS ORGANISÉES CONJOINTEMENT PAR LE TREMPLIN VAL PARISIS ET LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-CANCELIER DE SANNOIS
		CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL – CENTRE
		AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
03/09/2024	d/3.5.3/2024/289	CCT GV TAVERNY
		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE
03/09/2024	d/3.5.3/2024/290	INTERCOMMUNALE D'HERBLAY SUR SEINE AU PROFIT DU
		LYCEE MONTESQUIEU
ı		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE
03/09/2024	d/3.5.3/2024/291	INTERCOMMUNALE D'HERBLAY SUR SEINE AU PROFIT DU
		COMITE DEPARTEMENTAL DE PLONGEE DU VAL D'OISE
ı		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE
05/09/2024	d/3.5.3/2024/292	INTERCOMMUNALE D'HERBLAY SUR SEINE AU PROFIT DU
		COLLEGE JEAN VILAR
		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE
05/09/2024	d/3.5.3/2024/293	INTERCOMMUNALE D'HERBLAY SUR SEINE AU PROFIT DU
		COLLEGE GEORGES DUHAMEL
ı		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE
05/09/2024	d/3.5.3/2024/294	INTERCOMMUNALE D'HERBLAY SUR SEINE AU PROFIT DU
		COLLEGE ISABELLE AUTISSIER
		CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE
05/09/2024	d/3.5.3/2024/295	INTERCOMMUNALE D'HERBLAY-SUR-SEINE AU PROFIT DE
03/03/2024	0/3.5.3/2024/295	L'ASSOCIATION UNION SPORTIVE CONFLANS SECTION
		NATATION
		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE
05/09/2024	d/3.5.3/2024/296	INTERCOMMUNALE D'HERBLAY SUR SEINE AU PROFIT DE
03/03/2024	d/3.3.3/202 <del>4</del> /230	L'ASSOCIATION SPLASH
		CONVENTION RELATIVE AU PRÊT D'UNE EXPOSITION
ı		« CIAO ITALIA! CES IMMIGRÉS ITALIENS QUI ONT FAIT LA
		FRANCE » PAR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA
06/09/2024	d/8.9/2024/297	PORTE DORÉE - MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE
		L'IMMIGRATION À LA MÉDIATHÈQUE MAURICE-GENEVOIX
		(EAUBONNE)
		CONVENTION DE PRESTATION AVEC THIERRY CAQUAIS
00/00/0004	1/0 0/000 4/000	POUR L'ANIMATION D'UNE RENCONTRE AVEC L'AUTEUR
06/09/2024	d/8.9/2024/298	IAN MANOOK (PATRICK MANOUKIAN) À LA MÉDIATHEQUE
		GEORGES-POMPIDOU (SAINT-LEU-LA-FORÊT)
		CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE
		INTERCOMMUNALE DE COMREILLES-EN-PARISIS ET DE
06/09/2024	d/3.5.3/2024/299	SES MATERIELS ENTRE LA COMMUNAUTE
		D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET LE COLLEGE JACQUES
		DAGUERRE
		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE
00/00/0004	410 E 0100041000	INTERCOMMUNALE D'HERBLAY SUR SEINE AU PROFIT DE
06/09/2024	d/3.5.3/2024/300	L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE ISABELLE
		AUTISSIER
		CONVENTION AVEC M. ALAIN EHRENBERG RELATIF A UN
00/00/0004	-1/0 0/0004/004	CAFÉ-PHILO : LA SOCIÉTÉ DE LA SANTÉ MENTALE :
06/09/2024	d/8.9/2024/301	FATIGUE, ÉNERGIE, INDIVIDUALISME » À LA MEDIATHEQUE
		SAINT-EXUPÉRY (FRANCONVILLE-LA-GARENNE)
		1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2

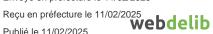
<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : - date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

<sup>-</sup> date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai
 Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»



ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

## N°D\_2025\_022

09/09/2024	d/7.1.6/2024/302	MODIFICATION N°3 DE LA DECISION DE CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGES DE LA CA VAL PARISIS
11/09/2024	d/3.5.3/2024/303	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE MONTIGNY LES CORMEILLES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LOUIS ARAGON
11/09/2024	d/3.5.3/2024/304	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE MONTIGNY LES CORMEILLES AU PROFIT DU COLLEGE LOUIS ARAGON
11/09/2024	d/3.5.3/2024/305	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE CORMEILLES-EN-PARISIS ET DE SES MATERIELS AVEC LE LYCEE LE CORBUSIER
11/09/2024	d/3.5.3/2024/306	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE CORMEILLES-EN-PARISIS ET DE SES MATERIELS AVEC LE COLLEGE SAINT - CHARLES
11/09/2024	d/3.5.3/2024/307	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE CORMEILLES-EN-PARISIS ET DE SES MATERIELS AVEC LE COLLEGE LOUISE WEISS
11/09/2024	d/3.5.3/2024/308	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE MONTIGNY LES CORMEILLES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION MONTIGNY NATATION
11/09/2024	d/3.5.3/2024/309	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE CORMEILLES-EN-PARISIS AU PROFIT DU FAM CHARLES ALBERT HOUETTE « LES JOURS HEUREUX »
11/09/2024	d/3.5.3/2024/310	CONVENTION DE MISE A DISPOSTION EMPLACEMENT LE GOUT DU TERROIR LA CANTINE
11/09/2024	d/8.9/2024/311	CONVENTION DE PRESTATION AVEC L'ASSOCIATION ÉCLAT DE RIRE POUR DEUX ANIMATIONS « PETITE ENFANCE » À LA MÉDIATHÈQUE JEAN-D'ORMESSON
12/09/2024	d/3.5.3/312	CONVENTION DE MISE A DISPOSITIONDE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE PIERRELAYE ET DE SES MATERIELS AVEC LE COLLEGE MAUBUISSON
12/09/2024	d/8.9/2024/313	CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION LA COMPAGNIE DES 3 PAS POUR UN SPECTACLE PAR HELENE PALARDY A LA MEDIATHEQUE MAURICE-GENEVOIX (EAUBONNE)
12/09/2024	d/8.9/2024/314	CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION PRODUCTIONS ANECDOTIQUES POUR UN SPECTACLE PAR BARBARA GLET ET LOUIS GALLIOT A LA MEDIATHEQUE MAURICE-GENEVOIX (EAUBONNE)
13/09/2024	d/1.1/2024/315	NOTIFICATION DU MARCHE 2024-32
16/09/2024	d/7.6.3/2024/316	CONVENTION DE PRESTATION D'ANIMATION D'ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR L'ALIMENTATION RESPONSABLE LORS DE L'EVENEMENT « LE GOUT DU TERROIR VAL PARISIS » AVEC L'ASSOCIATION PLAINE DE VIE
16/09/2024	d/8.9/2024/317	CONVENTION DE PRESTATION AVEC ISABELLE MERCAT- MAHEU POUR L'ANIMATION ET LA MODERATION DE LA RENCONTRE AVEC ROBERT BOBER A LA MEDIATHEQUE

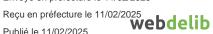
<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : - date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

<sup>-</sup> date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai
 Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»



ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

#### N°D\_2025\_022

		MAURICE-GENEVOIX (EAUBONNE)
		CONVENTION DE PRESTATION AVEC L'AUTEUR ROBERT
16/09/2024	d/8.9/2024/318	
		BOBER AUTOUR DE SON OEUVRE LA MEDIATHEQUE
		MAURICE-GENEVOIX (EAUBONNE)
		CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE
16/09/2024	d/3.5.3/2024/319	D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET LE CREPS ÎLE-DE-
		FRANCE
		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE
		EVENEMENTIELLE ET DE SON ESPACE TRAITEUR DU
17/09/2024	d/3.5.3/2024/320	CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL AQUAVAL DE LA CA
		VAL PARISIS AU PROFIT DE LA LIGUE ILE-DE-FRANCE
		NATATION
		DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME
	-1/7 5/0004/004	EAU ET CLIMAT DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
17/09/2024	d/7.5/2024/321	DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN
		RESEAU D'EAUX USEES AVENUE DES FAUVETTES A
		MONTIGNY LES CORMEILLES
		DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME
		EAU ET CLIMAT DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
17/09/2024	d/7.5/2024/322	DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN
		RESEAU D'EAUX USEES AVENUE DES CLAIRS CHENES A
		MONTIGNY LES CORMEILLES
		CONTRAT DE PRESTATION AVEC L'ASSOCIATION ET SI LES
		IMAGES POUR UN ATELIER LANTERNE MAGIQUE A LA
17/09/2024	d/8.9/2024/323	MEDIATHEQUE GEORGES-POMPIDOU (SAINT-LEU-LA-
		FORET)
		CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE
17/09/2024	d/3.5.3/2024/324	AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU COLLEGE
1770072021	u/3.3.3/2024/324	GEORGES BRASSENS
		CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE
17/09/2024	d/3.5.3/2024/325	AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
1170072021	u/3.5.5/2024/325	DU COLLEGE GEORGES BRASSENS
		CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL - CENTRE
17/09/2024	d/3.5.3/2024/326	AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
1770372024	u/3.3.3/202 <del>4</del> /320	GENERALE DES FAMILLES DE TAVERNY
		CONVENTION AVEC M. ALIX DULAC RELATIVE A
		L'ANIMATION, AUX COMMENTAIRES ET A LA DIFFUSION DE
18/09/2024		
	d/8.9/2024/327	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	d/8.9/2024/327	LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A
		LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS
18/09/2024	d/8.9/2024/327 d/3.3.1/2024/328	LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET
18/09/2024		LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT / NBCONSEIL ET RECRUTEMENT
18/09/2024		LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT / NBCONSEIL ET RECRUTEMENT CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE LES
	d/3.3.1/2024/328	LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT / NBCONSEIL ET RECRUTEMENT CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE LES OCEANIDES DU PARISIS ET DE SES MATERIELS ENTRE LA
18/09/2024		LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT / NBCONSEIL ET RECRUTEMENT CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE LES OCEANIDES DU PARISIS ET DE SES MATERIELS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET
	d/3.3.1/2024/328	LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT / NBCONSEIL ET RECRUTEMENT CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE LES OCEANIDES DU PARISIS ET DE SES MATERIELS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION
	d/3.3.1/2024/328	LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT / NBCONSEIL ET RECRUTEMENT CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE LES OCEANIDES DU PARISIS ET DE SES MATERIELS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION GYMNASTIQUE SENIORS
	d/3.3.1/2024/328	LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT / NBCONSEIL ET RECRUTEMENT CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE LES OCEANIDES DU PARISIS ET DE SES MATERIELS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION GYMNASTIQUE SENIORS
	d/3.3.1/2024/328	LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT / NBCONSEIL ET RECRUTEMENT CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE LES OCEANIDES DU PARISIS ET DE SES MATERIELS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION GYMNASTIQUE SENIORS  CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE FREQUENCE ET DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS RADIO POUR
18/09/2024	d/3.3.1/2024/328 d/3.3.1/2024/329	LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS  AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT / NBCONSEIL ET RECRUTEMENT  CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE LES OCEANIDES DU PARISIS ET DE SES MATERIELS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION GYMNASTIQUE SENIORS  CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE FREQUENCE ET DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS RADIO POUR L'AQUAVAL - LE CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT DE LA
18/09/2024	d/3.3.1/2024/328 d/3.3.1/2024/329	LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS  AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT / NBCONSEIL ET RECRUTEMENT  CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE LES OCEANIDES DU PARISIS ET DE SES MATERIELS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION GYMNASTIQUE SENIORS  CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE FREQUENCE ET DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS RADIO POUR L'AQUAVAL - LE CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT DE LA CA VAL PARISIS
18/09/2024	d/3.3.1/2024/328 d/3.3.1/2024/329	LA FINALE DU TOURNOI DE JEU VIDEO VIRTUAL PARISIS A L'AUDITORIUM DES STUDIO 240 A CORMEILLES EN PARISIS  AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT / NBCONSEIL ET RECRUTEMENT  CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE LES OCEANIDES DU PARISIS ET DE SES MATERIELS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET L'AMICALE CLUB SPORTIF CORMEILLAIS – SECTION GYMNASTIQUE SENIORS  CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE FREQUENCE ET DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS RADIO POUR L'AQUAVAL - LE CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT DE LA

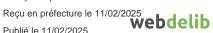
<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : - date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

<sup>-</sup> date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai
 Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»



ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

#### N°D\_2025\_022

		SES MATERIELS AVEC LE COLLEGE JEAN MOULIN
		CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE
20/09/2024	d/3.5.3/2024/332	AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU COLLEGE LE ROSAIRE
20/09/2024	d/3.5.3/2024/333	CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DU COLLEGE LE ROSAIRE
20/09/2024	d/1.1/2024/334	AVENANT N°1 AU MARCHE A2023-03 LOT 1
20/09/2024	d/1.1/2024/335	AVENANT N°1 AU MARCHE A2023-03 LOT 2
20/09/2024	d/8.9/2024/336	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CORMEILLES LUDIQUE POUR DEUX SESSIONS DE JEUX DE SOCIÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE L'ÉCLIPSE (CORMEILLES-EN- PARISIS)
23/09/2024	d/3.2/2024/337	CESSION IMMOBILIERE À LA SAS VELAY IMMO DU LOT D10 AU SEIN DE LA ZAC DES ÉPINEAUX À FRÉPILLON
23/09/2024	d/3.2/2024/338	CESSION IMMOBILIERE À LA SOCIETE MOHAWKS DU LOT D9 AU SEIN DE LA ZAC DES ÉPINEAUX À FRÉPILLON
23/09/2024	d/3.2/2024/339	CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE COMREILLES-EN-PARISIS ET DE SES MATERIELS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET L'ASSOCIATION DU COLLEGE JACQUES DAGUERRE
23/09/2024	d/3.2/2024/340	CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE CORMEILLES-EN-PARISIS ET DE SES MATERIELS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET L'ASSOCIATION DU COLLEGE SAINT-CHARLES
24/09/2024	d/8.9/2024/341	AVENANT AU CONTRAT DE PRESTATION D/8.9/2024/87 AVEC L'ASSOCIATION « ART LEVANT » POUR UN ATELIER PERSONALISATION D'UCHIWA A LA MEDIATHEQUE GEORGES-POMPIDOU (SAINT-LEU-LA-FORET)
24/09/2024	d/3.5.3/2024/342	CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU MNS MUSTAFA BERREHLI
24/09/2024	d/3.5.3/2024/343	CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU MNS CLEMENCE MEVEL
24/09/2024	d/3.5.3/2024/344	CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU MNS AXEL MILLOT
24/09/2024	d/3.5.3/2024/345	CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU MNS ANGELIQUE TIVIDAL
25/09/2024	d/8.9/2024/346	CONVENTION DE PRESTATION AVEC L'ASSOCIATION ACTIVE RELATIVE À L'ANIMATION D'UN CAFÉ-PHILO À LA MÉDIATHÈQUE JEAN-D'ORMESSON
25/09/2024	d/3.5.3/2024/347	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE MONTIGNY LES CORMEILLES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION HAARP-IME LE CLOS DU PARISIS

<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : - date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

<sup>-</sup> date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai
 Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»

# N°D\_2025\_022

ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

25/09/2024	d/1.1/2024/348	ATTRIBUTION DU MARCHE 2024-07
26/09/2024	d/3.5.3/2024/349	CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU MNS ADRIEN LACH
26/09/2024	d/5.8/2024/350	CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE CONTRE ARAUJO ALMEIDA MICHAËL, GUSSI ODED, KAKOUA CRISWEL ET LUCKAU FLORIAN
26/09/2024	d/3.5.3/2024/351	CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU MNS RAPHAËL POTTEVIN
26/09/2024	d/3.5.3/2024/352	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITE DU VAL D'OISE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER POUR DES ACTIONS DE COMMUNICATION DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE D'OCTOBRE ROSE 2024 AU SEIN DE LA CA VAL PARISIS
27/09/2024	d/3.5.3/2024/353	CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU MONITEUR FORME LANDRY LEIGNEL
25/09/2024	d/8.9/2024/354	CONVENTION DE PRESTATION AVEC L'ASSOCIATION LA FRESQUE DU CLIMAT RELATIVE A L'ANIMATION D'UN ATELIER A LA MEDIATHEQUE ANDRE MALRAUX (ERMONT)
30/09/2024	d/9.1/2024/355	AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE SPORT DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE DE LA VILLE DE CORMEILLES EN PARISIS ENTRE LA COMMUNE DE CORMEILLES EN PARISIS ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL PARISIS
30/09/2024	d/3.5.3/2024/356	CONVENTION D'EXPLOITATION CAMION DE RESTAURATION ZONE DES EPINEAUX A FREPILLON
4/12/2024	d/1.1/2024/357	ATTRIBUTION DES PRIMES AUX CANDIDATS RETENUS DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION RELATIVE AU MARCHÉ GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BATIMENTS DE LA CA VAL PARISIS – PHASE OFFRE - MARCHE 2024-13 -
01/10/2024	d/8.9/2024/358	CONVENTION DE PRESTATION AVEC L'ASSOCIATION RAPTOR NEUROPSY RELATIVE A L'ANIMATION D'UNE CONFERENCE A DEUX VOIX SUR LA SANTE MENTALE DES 6-12 ANS A LA MEDIATHEQUE ANDRE MALRAUX (ERMMONT°
01/10/2024	d/3.5.3/2024/359	CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU SDIS 95 (CENTRE DE SECOURS TAVERNY & BESSANCOURT)
03/10/2024	d/8.9/2024/360	CONVENTION DE PRESTATION AVEC DAVID DAO NGAM POUR UN ATELIER MANGA MÉDIATHÈQUE JEAN- D'ORMESSON (LE PLESSIS-BOUCHARD)
03/10/2024	d/8.9/2024/361	CONVENTION DE PRESTATION AVEC CATHERINE LE CERF POUR UN ATELIER TRICOT À LA MÉDIATHÈQUE JEAN- D'ORMESSON (LE PLESSIS-BOUCHARD)
03/10/2024	d/8.9/2024/362	CONVENTION DE PRESTATION AVEC LA SOCIÉTÉ ZE FAB TRUCK POUR UN ATELIER DE DECOUVERTE DE L'IMPRESSION 3D MÉDIATHÈQUE JEAN-D'ORMESSON (LE PLESSIS-BOUCHARD)

<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : - date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

<sup>-</sup> date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai
 Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»



ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

#### N°D\_2025\_022

		CONVENTION D'UTILISATION DES NYMPHEAS DU PARISIS-
03/10/2024	d/3.5.3/2024/363	CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNALE DE PIERRELAYE
		AU PROFIT DU MNS ANTHONY NERI
		CONVENTION D'UTILISATION DES NYMPHEAS DU PARISIS-
03/10/2024	d/3.5.3/2024/364	CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNALE DE PIERRELAYE
		AU PROFIT DU MNS SIMON RIVES
		CONVENTION DE L'UTILISATION DE LA SALLE D'ANIMATION
03/10/2024	d/3.5.3/2024/365	PAR LE RELAIS D'ASSISTANCE PARENTALE DE
		CORMEILLES-EN-PARISIS
		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PONCTUELLE DU
		CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL « LES OCEANIDES
04/10/2024	d/3.5.3/2024/366	DU PARISIS » ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
		VAL PARISIS ET LA COMMUNE DE CORMEILLES-EN-PARISIS
		DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE
		CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE
04/10/2024	d/3.5.3/2024/367	AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU MNS ARTHUR LE
		METAYER
		CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE
04/10/2024	d/3.5.3/2024/368	AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU COLLEGE MARIE
	u. 0.0.0.202 000	SKLODANSKA CURIE
		CONVENTION DE PRESTATION AVEC L'ASSOCIATION
		COURTOUJOURS POUR LE SPECTACLE DE CONTES
04/10/2024	d/8.9/2024/369	HISTOIRES DE FLOCONS PAR GWLADYS BATTA A LA
		BIBLIOTHEQUE ANDRE MALRAUX A ERMONT
		CONVENTION RELATIVE AU PRÊT D'ŒUVRES PAR
		L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA PORTE DORÉE
07/10/2024	d/8.9/2024/370	- MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION À LA
		MÉDIATHÈQUE MAURICE-GENEVOIX (EAUBONNE)
		CONVENTION D'UTILISATION DES GRANDS BAINS DU
07/10/2024	d/3.5.3/2024/371	PARISIS AU PROFIT DU MNS RENAUD NERI
		CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « LES
		ARTS SAINT LOUPIENS » POUR UNE EXPOSITION
08/10/2024	d/8.9/2024/372	ARTISTIQUE À LA MÉDIATHÈQUE GEORGES-POMPIDOU
		(SAINT-LEU-LA-FORÊT)
		CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DU PAVILLON SIS
09/10/2024	d/3.3/2023/373	44-46 RUE DE LA MARNE A HERBLAY-SUR-SEINE
09/10/2024	d/8.9/2024/374	MUSIQUE ET DE DANSE DE ST-LEU-LA-FORET ET LA
		MEDIATHEQUE GEORGES-POMPIDOU (ST-LEU-LA-FORET)
		POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT
		CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE LES
40/40/0004	-1/0 = 0/0004/075	OCEANIDES DU PARISIS ET DE SES MATERIELS ENTRE LA
10/10/2024	d/3.5.3/2024/375	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET LE SDIS
		95
		CECCION DADCELLES AL COS ET AL 4205 CICES 070 DUE
14/10/2024	410 0100041070	CESSION PARCELLES AL 692 ET AL 1395 SISES 279 RUE
14/10/2024	d/3.2/2024/376	GAL LECLERC A FRANCONVILLE A LA COMMUNE DE
10/10/555		FRANCONVILLE-LA-GARENNE
10/10/2024	d\8.9\2024\377	CONVENTION DE PRESTATION AVEC
		L'AUTOENTREPRENEUSE VANESSA LALO RELATIVE A
		L'ANIMATION D'UNE RENCONTRE DANS LE CADRE DU MOIS
		DU FILM DOCUMENTAIRE A LA MEDIATHEQUE ANDRE

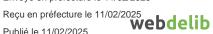
<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : - date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

<sup>-</sup> date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai
 Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»



ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

#### N°D\_2025\_022

		MALRAUX (ERMONT)
		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE
10/10/2024	d/3.5.3/2024/378	
		PROFIT DE L'ASSOCIATION HAARP – FAM LA MONTAGNE
		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE
10/10/2024	d/3.5.3/2024/379	INTERCOMMUNALE PIERRE WILLIOT DE SANNOIS ET DE
		SES MATERIELS AVEC LE COLLEGE VOLTAIRE
		CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE
10/10/2024	d/3.5.3/2024/380	INTERCOMMUNALE PIERRE WILLIOT DE SANNOIS ET DE
		SES MATERIELS AVEC L'ESAT LES ATELIERS DU MOULIN
		CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE
10/10/2024	d/3.5.3/2024/381	INTERCOMMUNALE PIERRE WILLIOT DE SANNOIS ET DE
10/10/2021	G/ 0/0/0/202 // 00 /	SES MATERIELS AU PROFIT DU SDIS95
		CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE
10/10/2024	d/3.5.3/2024/382	INTERCOMMUNALE PIERRE WILLIOT DE SANNOIS ET DE
10/10/2024	u/0.0.0/2024/002	SES MATERIELS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION SANNOIS
		NATATION
		CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE
10/10/2024	d/3.5.3/2024/383	INTERCOMMUNALE PIERRE WILLIOT DE SANNOIS ET DE
10/10/2024	4/0.0.0/2024/000	SES MATERIELS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION TONIFORME
		CONVENTION D'UTILISATION DE LA PISCINE
10/10/2024	d/3.5.3/2024/384	INTERCOMMUNALE PIERRE WILLIOT DE SANNOIS ET DE
10/10/2024	u/3.3.3/2024/304	SES MATERIELS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION TRIATHLON
		SANNOIS FRANCONVILLE
		DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PROGRAMME
		EAU ET CLIMAT DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
23/10/2024	d/7.5/2024/385	DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE REHABILITATION EN
		GAINAGE D'UN RESEAU D'EAUX USEES AVENUE DES
		ADAGES A HERBLAY-SUR-SEINE
15/10/2024	4/1 1/2021/206	ATTRIBUTION DU MARCHE 2024-19 MISSIONS D'ETUDES
15/10/2024	d/1.1/2024/386	GEOTECHNIQUES
		CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE
16/10/2024	4/2 5 2/2024/207	INTERCOMMUNALE PIERRE WILLIOT DE SANNOIS ET DE
16/10/2024	d/3.5.3/2024/387	SES MATERIELS AVEC LE COLLEGE NOTRE DAME
		CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE
40/40/2024	4/0 = 0/0004/000	AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DE LA BASE
18/10/2024	d/3.5.3/2024/388	AERIENNE 921 TAVERNY
04/40/0004	-1/0/0004/000	CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR LA CREATION D'UNE
24/10/2024	d/9/2024/389	PAGE DE COLLECTE AU BENEFICE DE L'AFM-TELETHON
		CONVENTION DE PRESTATION AVEC L'ASSOCIATION CLEC
05/44/0004	4/0.0/2004/200	POUR UN CABARET D'IMPROVISATION THÉÂTRALE
05/11/2024	d/8.9/2024/390	À LA MÉDIATHÈQUE MAURICE-GENEVOIX (EAUBONNE)
		CONTRAT DE CESSION DU DROIT DE REPRESENTATION DE
00/44/0004	-1/0 0/0004/004	L'INSTALLATION « LES VISITES » DES SŒURS RAVILLY ET
06/11/2024	d/8.9/2024/391	DE L'ARMADA PRODUCTIONS A LA MEDIATHEQUE
		L'ECLIPSE DE CORMEILLES-EN-PARISIS
00/40/222	1/0 0 4/000 1/000	BAIL COMMERCIAL SOCIETE SYRTEM / HE FRANCONVILLE
29/10/2024	d/3.3.1/2024/392	
		CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION
31/10/2024	d/8.9/2024/393	ADSSID ET LA MEDIATHEQUE DE SAINT-LEU-LA-FORET
	G/0.5/2024/000	POUR L'ORGANISATION D'UN CAFE DES AIDANTS
		1

<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : - date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

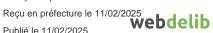
<sup>-</sup> date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant le Président de la CA Val Parisis, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux de deux mois qui recommencera à courir soit :

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai
 Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»



ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

#### N°D\_2025\_022

/1.1/2024/394	NOTIFICATION DU MARCHE 2024-28
/8.9/2024/395	CONVENTION DE PRESTATION AVEC L'ASSOCIATION THEATRE DES BONNES LANGUES POUR UN SPECTACLE AVEC ISABELLE GENLIS À LA MEDIATHEQUE ANDRÉ-MALRAUX
/8.9/2024/396	CONVENTION DE PRESTATION POUR UNE RENCONTRE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE L'ENTREPRENEUR DANS LE CADRE DES AFTERWORKS ORGANISÉES CONJOINTEMENT PAR LE TREMPLIN VAL PARISIS ET LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-CANCELIER DE SANNOIS
3.3.1/2024/397	AVENANT N°4 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIETE RH'VENTURE LE TREMPLIN VAL PARISIS PEPINIERE ET INCUBATEUR D'ENTREPRISES À SANNOIS
3.5.3/2024/398	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE D'HERBLAY SUR SEINE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION IFAC VAL D'OISE
/1.1/2024/399	NOTIFICATION DU MARCHE 2024-17
/1.1/2024/400	CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE BOUTEILLES D'O2 A DESTINATION DES CENTRES AQUATIQUES ENTRE LA SOCIETE LINDE FRANCE ET LA CA VALPARISIS
7.5.3/2024/401	CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ILE-DE-FRANCE AU FINANCEMENT DES ACTIONS ET DES EXPERIMENTATIONS DE SANTE EN FAVEUR DE LA PERFORMANCE, LA QUALITE, LA COORDINATION, LA PERMANENCE, LA PREVENTION, LA PROMOTION DE LA SANTE AINSI QUE LA SECURITE SANITAIRE
3.3.1/2024/402	AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT / TWOOLS
3.5.3/2024/403	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE CORMEILLES-EN-PARISIS ET DE SES MATERIELS AVEC LE COLLEGE LOUIS HAYET
3.5.3/2024/404	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE CORMEILLES-EN-PARISIS ET DE SES MATERIELS ET L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LOUIS HAYET
/8.9/2024/405	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE STATUE DECORATIVE DE LA MEDIATHEQUE SAINT-EXUPERY DANS LE CADRE DE DEUX REPRESENTATIONS MUSICALES DE LA COMMUNE D'ARGENTUEIL
	CONVENTION DE DECTATION AVEC LA LIBRAIDIE
/8.9/2024/406	CONVENTION DE PRESTATION AVEC LA LIBRAIRIE IMPRESSIONS POUR UNE PRESENTATION DE BADES DESSINEES A LA MEDIATHEQUE ANDRE MALRAUX (ERMONT)
/8.9/2024/406 //7.5/2024/407	IMPRESSIONS POUR UNE PRESENTATION DE BADES DESSINEES A LA MEDIATHEQUE ANDRE MALRAUX
	/8.9/2024/395 /8.9/2024/396 3.3.1/2024/397 3.5.3/2024/398 /1.1/2024/399 /1.1/2024/400 7.5.3/2024/401 3.3.1/2024/402 3.5.3/2024/403 3.5.3/2024/404

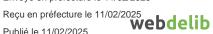
<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : - date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

<sup>-</sup> date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai
 Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»



ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

## N°D\_2025\_022

15/11/2024	d/8.9/2024/409	CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION REBONDIRE POUR LE SPECTACLE « ALBUMS & COMPTINES EN VADROUILLE » À LA MÉDIATHÈQUE L'ECLIPSE (CORMEILLES-EN-PARISIS)
15/11/2024	d/7.5/2024/410	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES D'ILE DE FRANCE MOBILITES DANS LE CADRE DE L'IMPLANTATION DE STATIONNEMENT VELO LABELLISES SUR LES GARES DE BEAUCHAMP, PIERRELAYE ET TAVERNY
19/11/2024	d/8.9/2024/411	CONTRAT DE CESSION AVEC M. OLIVIER MACAUX RELATIF À UNE CONFÉRENCE LITTÉRAIRE « JOYCE CAROL OATES, UNE GRANDE ROMANCIERE AMERICAINE » À LA MEDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY (FRANCONVILLE-LA- GARENNE)
21/11/2024	d/3.5.3/2024/412	CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU MNS GUYON JULIEN
21/11/2024	d/3.5.3/2024/413	CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU MNS JELASSI SOUHAIL
25/11/2024	d/3.5.3/2024/414	CONVENTION D'UTILISATION DE L'AQUAVAL-CENTRE AQUATIQUE ALICE MILLIAT AU PROFIT DU MNS ROY GUILLAUME
25-11-2024	d/3.5.3/2024/415	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CENTRE AQUATIQUE AQUAVAL-ALICE MILLIAT ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET LE COMITE DEPARTEMENTAL 95 FFESSM
25-11-24	d/3.5.3/2024/416	CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN KIOSQUE ALIMENTAIRE AU SEIN DE L'AIRE D'ACCUEIL DES TREMBLEAUX A CORMEILLES EN PARISIS
25-11-24	d/3.5.3/2024/417	CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION DE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES AU SEIN DES MEDIATHEQUES DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE LA CA VAL PARISIS
26/11/2024	d/1.1/2024/418	AVENANT MARCHE A2024-03
29/11/2024	d/8.9/2024/419	DECHARGE DE PRET DE MATERIEL PAR L'ASSOCIATION FREHA POUR LA MEDIATHEQUE L'ECLIPSE (CORMEILLES- EN-PARISIS)
29/11/2024	d/3.3.2/2024/420	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU STAND DE TIR DU CERCLE DES TIREURS PISTOLIERS 357 DE MONTMORENCY
04/12/2024	d/1.1/2024/421	ATTRIBUTION MARCHE ZAE PRIMEVERES (2024-38)
04/12/2024	d/3.5.3/2024/422	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CENTRE AQUATIQUE AQUAVAL-ALICE MILLIAT ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET L'ASSOCIATION ETOILE SAINT-LEU NATATION
04/12/2024	d/3.5.3/2024/423	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CENTRE AQUATIQUE AQUAVAL-ALICE MILLIAT ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET L'ASSOCIATION TAVERNY SPORTS NAUTIQUES 95

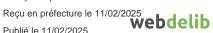
<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : - date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

<sup>-</sup> date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai
 Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»



ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

#### N°D\_2025\_022

04/12/2024	d/3.2/2024/424	CESSION D'UN VÉHICULE AUPRÈS DE RENAULT ROUSSEAU POUR REPRISE
04/12/2024	d/3.2/2024/425	CESSION D'UN VÉHICULE AUPRÈS DE RENAULT ROUSSEAU POUR REPRISE
09/12/2024	d/1.1/2024/426	AVENANT N°1 LOT 4 MARCHE 2021-05
09/12/2024	d/1.1/2024/427	AVENANT N°1 LOT 18 MARCHE 2021-05
09/12/2024	d/1.1/2024/428	AVENANT N°1 LOT 14 MARCHE 2021-05 BIS
24/12/2024	d/7.5.3/2024/429	AVENANT 1 AU CONTRAT DE SUBVENTION AVEC L ANCT PTZC PRIMEVERES PIERRELAYE
09/12/2024	d/1.1/2024/430	AVENANT N°1 LOT 3 MARCHE 2021-05TER
09/12/2024	d/1.1/2024/431	AVENANT N°1 LOT 5 MARCHE 2021-05TER
09/12/2024	d/1.1/2024/432	AVENANT N°1 LOT 7 MARCHE 2021-05TER
09/12/2024	d/1.1/2024/433	AVENANT N°1 LOT 8 MARCHE 2021/05TER
09/12/2024	d/1.1/2024/434	AVENANT N°1 LOT N°12 MARCHE 2021-05TER
09/12/2024	d/1.1/2024/435	AVENANT N°1 LOT N°15 MARCHE 2021-05TER
10/12/2024	d/3.5.3/2024/436	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CENTRE AQUATIQUE AQUAVAL-ALICE MILLIAT ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS ET L'ASSOCIATION TRIATHLON SANNOIS FRANCONVILLE
10/12/2024	d/3.5.3/2024/437	CONVENTION D'EXPLOITATION CAMION DE RESTAURATION ZONE DES FRERES LUMIERE A ST LEU LA FORET
11/12/2024	d/1.1/2024/438	DECLARATION SANS SUITE MARCHE 2024-30
11/12/2024	d/8.9/2024/439	CONTRAT DE CESSION AVEC WILBOX RELATIF À CINQ ATELIERS JEUX DE SOCIÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE SAINT- EXUPÉRY (FRANCONVILLE-LA-GARENNE)
11/12/2024	d/8.9/2024/440	CONVENTION DE PRESTATION POUR UNE RENCONTRE LITTÉRAIRE AVEC CLÉMENTINE BEAUVAIS À LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-CANCELIER DE SANNOIS
12/12/2024	d/1.1/2024/441	ATTRIBUTION DU MARCHE DE PRESTATIONS DE RECHERCHE D'AMIANTE ET D'HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP) (2024-37)
12/12/2024	d/1.1/2024/442	CONTRAT POUR LA LOCATION D'UNE LAVEUSE DE SOLS NILFISK SC500 POUR LE CENTRE AQUATIQUE DE CORMEILLES-EN-PARISIS ENTRE LA SOCIETE NILFISK ET LA CA VALPARISIS
12/12/2024	D/1.1/2024/443	CONTRAT POUR LA LOCATION D'UNE LAVEUSE DE SOLS NILFISK SC401 POUR LE CENTRE AQUATIQUE DE SANNOIS ENTRE LA SOCIETE NILFISK ET LA CA VALPARISIS
12/12/2024	D/8.5/2024/444	CONVENTION PARTENARIALE POUR AMELIORER ET RENFORCER LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET NON-DECENT
13/12/2024	d/1.1/2024/445	AVENANT DE RESILIATION AU MARCHE DE MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE EN VUE D'UN FUTUR CENTRE MEDICAL INTERCOMMUNAL (2023-16)
14/12/2024	d/8.9/2024/446	CONVENTION DE PRESTATION POUR 5 ATELIERS D'ÉCRITURE PAR MARIE BOULIC À LA MÉDIATHÈQUE

<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : - date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

<sup>-</sup> date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai
 Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»

Reçu en préfecture le 11/02/2025 **webdelib** 

ID: 095-200058485-20250211-D\_2025\_022-DE

#### N°D\_2025\_022

		1
		ANDRÉ-CANCELIER DE SANNOIS
16/12/2024	d/7.5.1/2024/447	CONVENTION POUR L'OBTENTION D'UNE SUBVENTION DE LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES CONCEDANTES ET REGIES
16/12/2024	d/1.1/2024/448	DECLARATION SANS SUITE DU MARCHE D'ETUDE DE MODELISATION DE LA TRAME NOIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL PARISIS (2024-36)
18/12/2024	d/7.5.3/2024/449	CONTRAT DE SUBVENTION ENTRE L'ANCT ET LA CA VAL PARISIS RELATIF AU PLAN DE TRANSFORMATION DES ZONES COMMERCIALES
18/12/2024	d/8.9/2024/450	CONVENTION DE PRESTATION AVEC JEAN BENSIMON POUR UNE PRÉSENTATION À LA MÉDIATHÈQUE JEAN-D'ORMESSON (LE PLESSIS-BOUCHARD)
18/12/2024	d/7.5.3/2024/451	DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES D'ILE-DE-FRANCE MOBILITES DANS LE CADRE DE L'IMPLANTATION DE STATIONNEMENT VELO LABELLISES SUR LA GARE DE SANNOIS
20/12/2024	d/8.9/2024/452	CONTRAT DE PRESTATION AVEC TOHU BOHU POUR LE SPECTACLE « ROULÉ LE LOUP ET AUTRES CONTES'IN » A LA MEDIATHEQUE GEORGES-POMPIDOU (SAINT-LEU-LA-FORET)

Fait et délibéré ce jour à Pierrelaye.

<sup>«</sup> Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil

- date de sa publication

<sup>-</sup> ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

<sup>-</sup> à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,

deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai
 Cet acte est publié sur le site internet: www.valparisis.fr.»